

HAUT-PAYS DU TRIEVES

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 8 717 ha

Isère

CLELLES, CORDEAC, CORNILLON-EN-TRIEVES, LAVARS, MENS, PREBOIS, SAINT-BAUDILLE-ET-PIPET, SAINT-JEAN-D'HERANS, SAINT-SEBASTIEN,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

38290001,38290002,38290003

Description et intérêt du site

Souvent évoqué par Jean Giono, le Trièves est un pays fortement individualisé par sa géographie, son climat et son histoire. Son charme particulier tient à un paysage particulièrement bien préservé, composé de petites entités façonnées par le travail des hommes.

La prédominance des roches tendres (schistes et argiles lacustres en particulier, formant les fameuses « terres noires ») contribue à l'amplitude du paysage local : cet appendice terminal du sillon alpin forme un véritable amphithéâtre naturel, dominé par les murailles du Vercors et du Dévoluy.

Sur le plan climatique, le Trièves se situe à la charnière des Alpes du nord et de celles du sud ; il est ainsi déjà soumis à des influences méditerranéennes très perceptibles.

La zone naturelle décrite est circonscrite au haut-pays, autour de Mens. Elle est bordée par la vallée du Drac, ainsi que par les gorges de son affluent principal, l'Ebron.

Son patrimoine naturel est original, en ce qu'il associe des formations végétales sèches (pelouses à Gentiane croisettes ou orchidées...), mais aussi de zones humides propices à certains insectes remarquables (papillon Azuré des mouillères...).

La persistance de stations représentatives de plantes messicoles (liées à certaines cultures traditionnelles) est une originalité qui mérite également d'être soulignée.

Le zonage de type II souligne les multiples interactions existant au sein de cet ensemble, dont les échantillons les plus représentatifs en terme d'habitats ou d'espèces remarquables (notamment en matière de pelouses sèches ou de prairies humides, formant un réseau au fonctionnement fortement interdépendant) sont retranscrits par plusieurs zones de type I.

Le zonage traduit particulièrement les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales :

- en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de nombreuses espèces, dont celles précédemment citées ;
- à travers les connections existant avec les ensembles naturels adjacents (cours du Drac, Obiou, Vercors...).

L'ensemble présente par ailleurs un grand intérêt paysager et biogéographique (compte-tenu du développement local des formations végétales sub-méditerranéennes).

Milieux naturels

Pas de donnée disponible

Faune vertébrée

Pas de donnée disponible

Flore

Gagée des champs

Gagea villosa (M. Bieb.) Sweet

Gentiane croisette

Gentiana cruciata L.

Jonc des marais

Juncus tenageia Ehrh in L. fil.

Ophrys araignée

Ophrys sphegodes subsp. sphegodes

Véronique à trois lobes

Veronica triphyllos L.

Faune invertébrée

Papillon

Petit Agreste

Arethusana arethusa

Damier de la Succise

Euphydryas aurinia

Azuré des moullières

Maculinea alcon

Azuré de la Croisette

Maculinea rebelli

Bibliographie

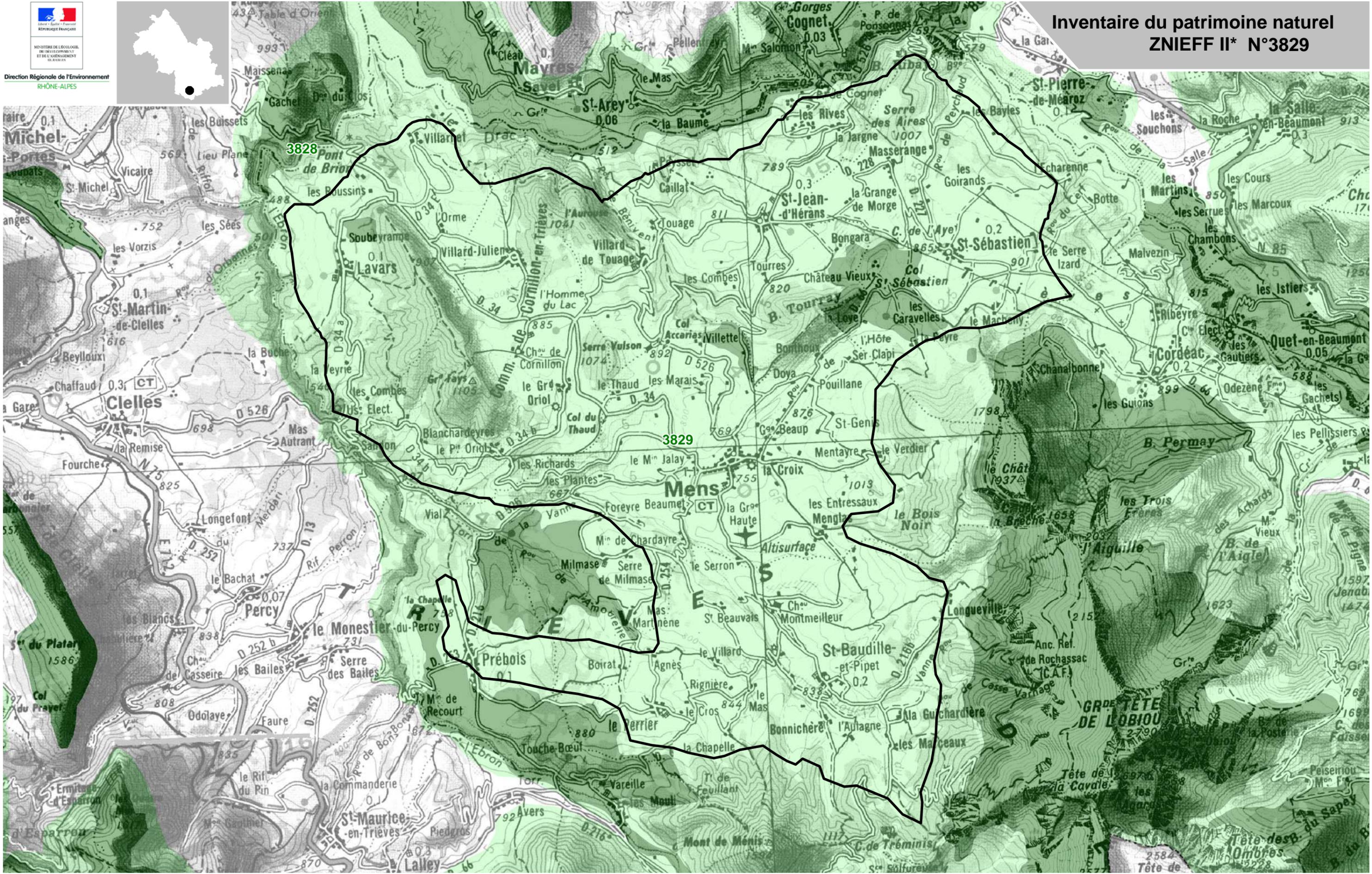
Pas de donnée disponible



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

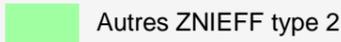
Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF II* N°3829



* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy

Légende

-  Périmètre de la ZNIEFF type 2
-  Autres ZNIEFF type 2
-  ZNIEFF type 1

